

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRES Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché Public - Contrôles et essais préalables à la réception ou à la prise en charge de réseaux d'assainissement gravitaires sur le territoire de Bordeaux Métropole - Appel d'offres ouvert - Autorisation - Signature

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ses missions, Bordeaux Métropole doit s'assurer, avant la prise en charge, de la qualité des réseaux d'assainissement gravitaires, eaux usées, eaux unitaires, des ouvrages annexes et des éléments constitutifs des branchements.

Pour mener à bien sa mission, Bordeaux Métropole dispose du marché n° M131083U « Contrôle et essais préalables à la réception ou à la prise en charge de réseaux d'assainissement gravitaires sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux ».

Ce marché a été conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} avril 2014. Les prestations relatives à ce marché ont été fixées pour un montant minimum de 50 000 € HT et un montant maximum de 190 000 € HT.

Ce dernier arrive à échéance le 31 mars 2015.

De ce fait, Bordeaux Métropole a décidé de passer un marché public relatif à des missions d'organisation, de réalisation et d'interprétation d'essais et contrôles préalables de réseaux d'assainissement gravitaires, d'eaux usées, eaux unitaires, des ouvrages annexes et des éléments constitutifs des branchements.

Ces réseaux peuvent être en matériaux de toute nature, situés sur tout le territoire de Bordeaux Métropole.

Une nouvelle mise en concurrence a donc été organisée sur le fondement d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33 3ème alinéa et 57 à 59 du Code des marchés publics,

afin que Bordeaux Métropole puisse continuer à procéder à la réalisation d'essais et contrôles préalables des réseaux d'assainissement gravitaires sur son territoire.

Les quantités et le rythme d'achats des prestations du marché ne pouvant être déterminés à l'avance avec précision, les prestations seront mises en œuvre dans le cadre d'un marché à bons de commande, sans montants minimum et maximum, conformément à l'article 77 du Code des marchés publics. Ce marché sera attribué pour une durée de 4 ans ferme et a été estimé à 760 000,00 € HT, pour la durée totale de 4 ans.

Pour ce faire, une mise en publicité a été effectuée le 22 novembre 2014. A l'issue de la date limite de remise des offres, fixée le 05 janvier 2014, 5 candidats ont remis une offre.

Un rapport d'analyse des offres a ensuite été réalisé, et a établi le classement des offres obtenues au regard du critère de sélection « prix des prestations ».

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'appel d'offres, réunie le 5 février 2015, a décidé d'attribuer le marché relatif aux contrôles et essais préalables à la réception ou à la prise en charge de réseaux d'assainissement gravitaires sur le territoire de Bordeaux Métropole, au candidat suivant :

- Groupement solidaire – Mandataire SANITRA FOURRIER et co-traitant SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG pour un montant estimatif de 706 312,00 € HT, soit 847 574,40 € TTC, sur la durée totale du marché.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le Groupement solidaire – Mandataire SANITRA FOURRIER et co-traitant SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG,
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code général des collectivités territoriales, le dossier est consultable par les Conseillers métropolitains à la Direction de la commande publique – Hôtel métropolitain – Bâtiment Bas – 3^{ème} étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles 33 3ème alinéa, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

VU les articles L2121.12 et L2121.13 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date 5 février 2015 attribuant le marché au groupement solidaire – Mandataire SANITRA FOURRIER et co-traitant SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Que les services de Bordeaux Métropole ont procédé à une mise en concurrence et une analyse des offres permettant d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au sens du Code des Marchés Publics et en fonction du critère de sélection imposé pour cette consultation,
- Que par sa décision en date du 5 février 2015, la Commission d'appel d'offres a attribué le marché relatif aux contrôles et essais préalables à la réception ou à la prise en charge de réseaux d'assainissement gravitaires sur le territoire de Bordeaux Métropole au groupement solidaire – Mandataire SANITRA FOURRIER et co-traitant SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG,
- Qu'il y a lieu d'autoriser M. le Président à signer le marché avec cette entreprise.

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec le groupement solidaire – Mandataire SANITRA FOURRIER et co-traitant SOCIETE NOUVELLE HYDROLOG qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 706 312,00 € HT, soit 847 574,40 € TTC, sur la durée totale du marché.

Article 2 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget pour chaque opération (exercices 2015 à 2019 – tous budgets).

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2015

Mme. ANNE-LISE JACQUET